

N°43

N°ISSN:1264-9783  
N°CPPAP: 0118 S 07672

Directeur de publication: Karine Fuselier  
Imprimé par nos soins  
Trimestriel - Prix: 1€

## FSU Ardennes

48 rue Victor Hugo

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tel: SNUIPP= 03 24 37 65 74

SNES = 03 24 57 30 39

Mail: fsu08@fsu.fr Site: <http://sd08.fsu.fr>

Bulletin envoyé grâce au fichier informatique de la FSU, conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant en vous adressant à la section départementale FSU-08.

**P**

PRESE  
DISTRIBUÉ PAR  
LA POSTE

Déposé le 25 mars 2016  
Routage 206  
dispensé de timbrage.  
Charleville-Mézières CTC

### Édito

**8, 9, 10, 12, 17, 22, 24, 31 ....**  
*un mois de mars résolument martial,  
crucial pour l'avenir de notre pays !*

Après la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars, la mobilisation du 9 mars aux côtés des organisations de jeunesse pour demander le retrait du projet de loi de réforme du code du travail, celle du 10 mars pour la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités et l'amélioration de leurs conditions de vie, celle du 12 pour refuser l'inscription de l'état d'urgence dans la constitution, la montée en puissance du 17 mars à l'initiative, une nouvelle fois, des organisations de jeunesse, avec le soutien des organisations de salariés, contre le projet de loi El Khomri, après le maintien par la FSU d'une action le 22 pour exiger -après le dégel du point d'indice mais une revalorisation jugée bien insuffisante- l'élaboration d'un plan de rattrapage, après le 24 mars qui aura marqué le troisième round de la lutte qui s'intensifie contre la loi Travail, même revue et corrigée par le Premier Ministre..., le jeudi 31 mars doit être le point d'orgue d'une mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle la plus large et la plus forte possible.

Alors, tous ensemble, avec les autres organisations syndicales, les salariés, les chômeurs, les jeunes, les retraités, pour de nouveaux droits synonymes de progrès social, pour une autre répartition des richesses dans une société solidaires, jeudi prochain, mettons-nous sur

### SOMMAIRE

Édito.....	p.1-2
La FSU 08 a levé l'appel à la grève du 22 mars et appelle à la grève le 31p.2	
Bac pro 3ans, un constat accablant.p.3	
Contacts.....	p.4

notre **31**, soyons nombreux dans la rue\*, déterminés à combattre ce projet et à en obtenir le retrait immédiat !

**\* À Charleville-Mézières, rassemblement Place Ducale à partir de 12h30 : petite restauration proposée par la CGT, FO et FSU. Prises de parole à 14h puis manifestation par la rue Mantoue, Place Bozzi, avenue François Mitterrand, avenue De Gaulle, avenue d'Arches > Préfecture où une demande d'audience a été faite à Monsieur le Préfet et où une motion commune lui sera déposée.**

**Karine Fuselier, co-secrétaire  
départementale de la FSU**

## *La FSU 08 a levé l'appel à la grève du 22 mars et appelle à la grève le 31*



Depuis des années, la FSU et ses syndicats, dont le SNUipp, n'ont eu de cesse de dénoncer la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Nous avons toujours essayé de le faire dans le cadre le plus unitaire possible. Ainsi le 26 janvier, avec la CGT, FO et Solidaires nous avons appelé à la grève pour le dégel du point d'indice et des mesures immédiates de rattrapage avec un niveau de mobilisation non négligeable.

Le 26 février, toutes les fédérations de fonctionnaires se sont réunies et le communiqué de presse commun disait : « Les organisations syndicales, Cgt, Cfdt, Cgc, Fa-Fp, Fsu, Solidaires et Unsa porteuses des exigences des agents publics jugeront à cette aune les annonces qui seront faites par le gouvernement. Si celles-ci (les propositions du ministère) étaient trop éloignées de leurs attentes et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique y compris par la grève et les manifestations. » Toutes, à part FO et l'UNSA (qui attendait les propositions du ministère pour décider), avaient acté qu'il y aurait grève le 22. La FSU qui voulait sincèrement construire cette mobilisation a donc décidé de vous informer, d'appeler à la grève sans attendre les propositions du gouvernement afin de maintenir la pression.

Depuis, il y a eu le projet de loi sur le code du Travail, le début de mobilisation que nous espérons d'ampleur pour imposer son retrait.

Les mobilisations du 9 mars réunissent massivement dans la rue CGT, FO, Solidaires, FSU et organisations étudiantes et lycéennes, sans déjà la

CFDT ni l'UNSA, ont contraint le gouvernement à revoir sa copie qui reste pour l'heure conforme à l'origine quant à sa philosophie générale. De plus le gouvernement, tétanisé par un mouvement de contestation d'ampleur, a su trouver des alliés dociles dans le camp syndical, à tel point qu'il a fait ses annonces sur le salaire des fonctionnaires dans la foulée pour bien consolider la division syndicale constatée.

Fidèle à sa démarche unitaire, la FSU avait inscrit le rendez-vous du 22 mars sur les salaires, initialement prévu par l'intersyndicale. Après une réunion unitaire nationale, où le seul accord a été de dire "on ne fait rien ensemble", nous avons été contraints de constater l'échec de cette bataille unitaire. Il n'y avait plus de grève unitaire possible.

Au moment où le gouvernement, suite aux pressions que nous avons exercées, a levé symboliquement le gel des salaires, nous aurions dû en profiter unitairement pour exiger de réelles mesures de rattrapage de nos pertes salariales. Mais compte tenu de ce contexte, il a donc été de notre responsabilité de lever l'appel à la grève du 22.

Il reste à gagner le retrait du projet de loi Travail. Cela est impératif pour le monde du travail, dont nous faisons partie.

Tous en grève le 31, à l'appel des organisations FSU, CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL...

En effet, la loi El Khomri est un concentré de politique anti-sociale. De multiples dispositifs contenus dans le projet sont dangereux, mais c'est la philosophie même de la loi qu'il faut combattre, car elle vise à renforcer la domination sur les salarié-es, dont la

subordination est encore accentuée par un contexte économique de précarité et de chômage de masse.

Le gouvernement défend un projet cher au Medef : il présente comme un remède au chômage le fait de faciliter les licenciements et de réduire les droits des salarié-es.

La position de la FSU qui exige le retrait de ce texte est juste, elle contribue à faire grandir l'opposition au projet dans les têtes de nos collègues, afin de montrer comment l'affaiblissement du code du travail impactera très vite le statut de la FP.

En cohérence avec la loi El Khomri, les négociations s'ouvrent sur la nouvelle convention Unedic qui vise à réduire encore les droits des chômeur-es, notamment par la dégressivité accrue des allocations chômage.

Ces attaques s'accompagnent d'une politique assumée de répression syndicale : Air France, Good Year, sont les exemples emblématiques de mesures de criminalisation du mouvement social plus répandues.

La journée du 31 est essentielle pour obtenir le retrait du projet El Khomri, pour peser pour une réforme progressiste (qui comporte de nouveaux droits protecteurs) du droit du travail, mais aussi pour inverser la politique libérale et austéritaire du gouvernement.

Il y a un enjeu majeur à réussir cette mobilisation, le SNUipp-FSU 08 appelle clairement les collègues à la grève ce jour-là.

**Jérôme Clad, co-secrétaire  
départemental de la FSU Ardennes**

# Bac pro 3 ans, un constat accablant

## Le SNETAP-FSU rencontre le CGAAER sur le bilan de la Réforme de la Voie Pro

Ce jeudi 17 mars 2016, le Snetap-FSU représenté par son Secrétaire Général Jean Marie LE BOITEUX et par le Secteur Pédagogie et Vie scolaire (Olivier BLEUNVEN, Secrétaire Général adjoint et Yoann VIGNER, Secrétaire National) a rencontré la mission du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) chargé par le Ministre de l'Agriculture de faire le bilan de la réforme de la voie professionnelle.

Les membres de la mission Georges GOSSET, Danielle GOZARD et Jacques GALLON (Bruno RICARD était excusé) ont rappelé la lettre de mission du Ministre de l'Agriculture sur le sujet. Il s'agit pour cette mission de faire un bilan de la réforme après 5 ans d'existence et notamment sur les objectifs initiaux de la RVP. Brièvement, ils ont rappelé ces derniers : égale dignité entre les voies de formation, augmenter le niveau de qualification, limiter les sorties sans qualification, favoriser la poursuite d'études, améliorer l'insertion professionnelle...

Dans le cadre de leurs travaux, les membres de la mission ont rencontré et rencontreront les différents acteurs de ce dossier (notamment par leurs représentants au CNEA). Ils se déplaceront également en région (Bretagne et Rhône Alpes) rencontrer les équipes de Direction et autres acteurs de terrain.

L'échange qui a duré 1h30, a permis un dialogue constructif. Le Snetap-FSU a tout d'abord rappelé sa position concernant la RVP, sujet au cœur de la réflexion syndicale de notre organisation qui organise la 24 mars prochain la journée de lancement de l'année Bac Pro.

### Le parcours en 4 ans doit redevenir la norme

Nous avons rappelé dans un premier temps notre position concernant le Bac Pro 3 ans, position qui n'a pas varié depuis 2009. Le parcours en 4 années (2 années de BEPA et 2 années de Bac Pro) doit rester-redevenir la norme. Pour autant il doit être possible pour certains de réaliser ce parcours en 3 années.

Puis nous avons rappelé le bouleversement en profondeur qu'a constitué

la réforme, rappelé la « violence » qu'a représenté cette réforme imposée ... pour des questions budgétaires, comme l'a récemment rappelé la Ministre de l'Education.

### Un constat accablant

Aujourd'hui, notre constat de terrain est accablant, affligeant. C'est cela que nous avons partagé avec les représentants du CGAAER. Tant sur le fond que sur la forme, la RVP conduit à l'impasse. C'est un échec. Il faut impérativement de nouvelles mesures.

Oui, les équipes, les professionnels partenaires de la formation ont constaté et constate une baisse de niveau des élèves, des lauréats même du Bac Pro.

Oui, nous avons remarqué et remarquons des problèmes conséquents d'insertion professionnelle, de poursuite d'études pour les élèves.

Plus jeunes, moins formés, ils rencontrent de réelles difficultés pour la construction de leur identité professionnelle.

Et selon les études même de certaines DRAAF, ce sont 1/3 des élèves qui se retrouvent en difficulté.

Alors oui, le nombre de bacheliers a arithmétiquement augmenté mais l'éducation n'est pas qu'une simple affaire de chiffres...mais d'humains. Car s'arrêter à ces chiffres c'est : oublier la baisse importante du taux de réussite à l'examen, oublier que l'épreuve de contrôle (épreuve ô combien critiquable) « fausse » les résultats finaux, oublier qu'un nombreux conséquent de jeunes décrochent et sortent du dispositif de formation (sans même un diplôme que le BEPA n'est presque plus), oublier qu'une partie des bacheliers professionnels d'aujourd'hui sont en fait des jeunes qui ont glissé de la voie technologique attiré par une formation « plus professionnelle » et qui a la même durée...

La RVP a aussi entraîné une évolution des publics accueillis : plus hétérogènes, plus difficile à gérer (en lien avec leurs difficultés liées à un rythme trop soutenu) pour une part importante des jeunes.

### Une expérimentation pour un retour au parcours 4 ans

Si nous avons rappelé notre atta-

chement à une vraie expérimentation autour du dispositif de classe spécifique qui n'a jamais été sérieusement ni accompagnée, ni évaluée par la DGER, nous avons surtout pointé les faiblesses de celui d'individualisation sensé répondre, en partie, aux difficultés des jeunes et permettre un meilleur accompagnement. Tel qu'il fonctionne actuellement, il ne peut être opérant (ou alors que très partiellement et de façon très localisée dans le temps et dans l'espace). En effet, il n'est pas pérenne, ni réellement financé. Il est concurrencé par les besoins des autres voies de formation, par les BTS...Son financement est en baisse constante, annualisé...

### Des équipes qui s'inquiètent

Nous avons aussi précisé que la RVP s'est accompagné d'une précarisation dans le fonctionnement des équipes avec le développement des horaires non affectés.

On précisera enfin que cette RVP a eu également des effets spécifiques pour la voie de l'apprentissage parce qu'elle a entraîné une profonde interrogation des équipes qui travaillent dans la voie de l'apprentissage confrontées à des Maîtres d'apprentissage parfois réticents à signer des contrats de 3 ans.

### L'exigence d'un travail objectif du CGAAER

Les membres de la mission se sont appuyés à plusieurs reprises sur le rapport produit par l'Inspection de l'Enseignement Agricole et portant sur les dispositifs d'individualisation. Pour le Snetap-FSU ce rapport manque d'objectivité. En effet les Inspecteurs de l'EA, qui aujourd'hui jugent ces dispositifs, sont à l'origine de la mise en œuvre de la RVP dans l'Enseignement agricole et ont donc des difficultés à porter un vrai regard critique.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que le Snetap-FSU avait demandé qu'une mission indépendante soit lancée par le ministre de l'Agriculture. Nous regrettons toujours l'absence d'Inspecteur de l'Éducation nationale dans cette mission.

Le CGAAER a annoncé la remise de son rapport en mai 2016.

**Article du SNETAP-FSU**

**COMPLEMENTS**  
**D'INFORMATIONS SUR**  
**LES SITES SUIVANTS:**

Site de la FSU 08  
[www.sd08.fsu.fr](http://www.sd08.fsu.fr)



Site du SNUIPP  
[www.snu08.free.fr](http://www.snu08.free.fr)



Site du SNES  
[www.reims.snes.edu](http://www.reims.snes.edu)



Site du SNEP  
[www.snefsu-reims.net](http://www.snefsu-reims.net)



Site du SNETAP  
[www.snetap-fsu.fr](http://www.snetap-fsu.fr)



Site du SNU Pôle Emploi  
<http://snu-pole-emploi-fsu-champagne-ardenne.blog4ever.com>



Exercice non contractuel - Crédit photo : Thaidis2001 - Juin 2011



**NOUVEAU**  
Une assurance  
dédiée aux  
associations

**AU CRÉDIT MUTUEL,  
MON ASSOCIATION EST  
ÉGALEMENT ASSURÉE.  
ET ÇÀ, ÇA CHANGE TOUT !**

**N° Indigo 0 820 047 047**  
0,12€ TTC/MN

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, SA coopérative de crédit à capital variable  
4, Place Richebé 59000 Lille - RCS Lille 320 342 254

Si vous désirez nous contacter et/ou  
participer à l'animation de la vie syndicale  
départementale, écrivez :

- Par mail à [fsu08@fsu.fr](mailto:fsu08@fsu.fr)
- Par courrier au  
48 Rue Victor Hugo  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Vous pouvez également nous joindre par téléphone  
au 03 24 37 65 74 / 03 24 57 30 39 ( de préférence le  
mercredi après-midi)